

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2015-2016)
LE 8 DÉCEMBRE 2015**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle débute en faisant la présentation du rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Elle souligne la présence de madame Sophie Dufault, directrice de l'école Jacques-Leber, de madame Catherine Pichet, directrice adjointe de l'école Jacques-Leber, ainsi que de madame Marie-Josée Bibeau, directrice de l'école Armand-Frappier.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2015 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

MM. les commissaires

Abdeslam Bouzidi
Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux
élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Pascal Robidoux, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Martine Provost, présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL)

Elle s'adresse au conseil des commissaires relativement au changement d'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier.

Madame Jacinthe Dagenais, parent de l'école Armand-Frappier

Elle demande au conseil des commissaires de maintenir l'école Armand-Frappier en école secondaire. Elle demande si la décision peut être reportée à l'année prochaine pour permettre des développements pour des terrains à Saint-Constant.

C.C.-4005-12-15

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2015

06.02 Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école (# 100-02) – Amendement – Adoption

06.03 Changement de l'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier – Adoption

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

08.01 Demande de retraite progressive d'une coordonnatrice de service

08.02 Demande de retraite progressive d'une coordonnatrice de service

08.03 Demande de retraite progressive d'une direction adjointe de centre

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

11.01 Mandat d'acquisition d'ordinateurs et moniteurs neufs – CCSR (Centre collégial des services regroupés)

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Procès-verbal du 4 février 2015

15.02 Procès-verbal du 11 mars 2015

15.03 Procès-verbal du 3 juin 2015

15.04 Procès-verbal du 14 octobre 2015

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Activités et événements

18.02 Lettre MEESR – Membre CA du Cégep Édouard-Montpetit

18.03 Rapport annuel 2014-2015 du protecteur de l'élève

18.04 Projet de loi n° 86 (**Ajout**)

18.05 Articles du journal Le Reflet (**Ajout**)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.03 CHANGEMENT DE L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE ARMAND-FRAPPIER – ADOPTION

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier et fait un retour sur le cheminement du dossier.

CONSIDÉRANT les obligations de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT l'avis d'intention adopté par le conseil des commissaires le 14 avril 2015 par la résolution n° C.C.-3894-04-15 prévoyant la modification à l'ordre d'enseignement de secondaire à primaire de l'école Armand-Frappier;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié le 20 avril 2015;

CONSIDÉRANT qu'un processus de consultation a été tenu, le tout tel que prévu à l'article 6.4 de la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école et à l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que deux soirées d'information ont été tenues les 21 avril et 19 mai 2015 et qu'un document explicatif a été présenté aux conseils d'établissement

concernés et déposé sur le site Web de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'une soirée de consultation publique a été tenue le 13 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que des avis ont été déposés et que les individus et/ou organismes intéressés ont été entendus afin de faire valoir leur position lors de la séance publique de consultation;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par le conseil des commissaires au terme de ce processus de consultation;

CONSIDÉRANT les espaces disponibles dans les établissements d'ordre d'enseignement secondaire à Saint-Constant;

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEEESR) conditionnelles aux demandes d'ajout d'espace et au financement en découlant ayant pour effet qu'un exercice d'utilisation des espaces disponibles à l'intérieur même du parc immobilier de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries soit fait et démontré;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de répondre aux besoins d'espace pour les élèves de l'ordre d'enseignement du primaire, et ce, dès septembre 2016, compte tenu des délais et obligations impartis à une construction d'école.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

C.C.-4006-12-15

PREMIÈRE PROPOSITION

de modifier l'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier de secondaire à primaire à compter de l'année scolaire 2016-2017.

Madame Maude Simard, commissaire, demande le vote sur la première proposition et le vote se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 11 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur André Dugas, commissaire, quitte son siège à 20 h 50.

Dans un deuxième temps, le conseil des commissaires décide sur la deuxième proposition concernant une année de transition en 2016-2017.

C.C.-4007-12-15R

DEUXIÈME PROPOSITION

de prévoir une année de transition en 2016-2017 qui permettra aux élèves de 3^e secondaire de poursuivre cette année scolaire à l'école Armand-Frappier; cette transition étant toutefois conditionnelle à la présence d'un minimum de 40 élèves par niveau, afin de permettre une organisation scolaire conforme à la grille matières.

Monsieur Stéphane Desjardins, commissaire, propose l'année de transition. Madame Suzanne Gaudette, commissaire, demande le vote sur la deuxième proposition et le vote se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 4 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 7 commissaires

REJETÉE À L'UNANIMITÉ

En conséquence, les élèves qui seront en 3^e secondaire, ainsi que les élèves des groupes adaptés, poursuivront leur parcours scolaire à l'école de la Magdeleine à La Prairie.

Monsieur André Dugas, commissaire, reprend son siège à 21 heures.

Monsieur Martin Viau, commissaire, quitte son siège à 21 h 05.

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Ce sujet est réglé.

1. Frais des services de garde

En suivi.

C.C-4008-12-15

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2015

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2015.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4009-12-15

06.02 POLITIQUE DE MAINTIEN OU DE FERMETURE D'ÉCOLE ET DE MODIFICATIONS DE CERTAINS SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS UNE ÉCOLE (# 100-02) – AMENDEMENT - ADOPTION

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la consultation qui s'est déroulée du mardi 15 septembre 2015 au mardi 8 décembre 2015.

CONSIDÉRANT les commentaires et suggestions retenus suite à la période de consultation effectuée auprès du comité de parents, des établissements primaires, secondaires, ainsi que des centres adultes et de formation professionnelle sur la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la **Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école**, telle qu'amendée et prévoient que sa mise en vigueur soit effective dès le lendemain de son adoption, soit le mercredi 9 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-4010-12-15

08.01 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UNE COORDONNATRICE DE SERVICE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation n° 7.17).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 97 % à **madame Sylvie Deslauriers**, coordonnatrice du Service des ressources humaines, du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4011-12-15

08.02 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UNE COORDONNATRICE DE SERVICE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation n° 7.17).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 98 % à **madame Carole Souchereau**, coordonnatrice des services complémentaires au Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire, du 14 décembre 2015 au 13 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4012-12-15

08.03 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UNE DIRECTION ADJOINTE DE CENTRE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation n° 7.17).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 98 % à **madame Manon Daigle**, directrice adjointe au Centre d'éducation des adultes du Goéland, du 26 juin 2016 au 25 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.C.-4013-12-15

11.01 MANDAT D'ACQUISITION D'ORDINATEURS ET MONITEURS NEUFS – CCSR (CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS)

Monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les orientations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) quant à l'intégration des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT que la participation de la CSDGS à un regroupement d'achats est obligatoire pour commander les équipements en lien avec la mesure 50730 et en recevoir les allocations;

CONSIDÉRANT que le CCSR a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux établissements d'enseignement de réaliser des économies de volume et de temps, en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

CONSIDÉRANT la fin prochaine des contrats du CCSR pour l'acquisition d'équipements informatiques neufs, le 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres pour l'acquisition d'ordinateurs et de moniteurs neufs dès le 18 janvier 2016 pour une mise en place des nouveaux contrats en avril 2016;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. C-65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la date limite pour confier ce mandat au CCSR est le 8 janvier 2016;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commandes avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de 12 mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de 12 mois additionnels, et ce, à un maximum de 2 reprises;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de requérir à l'article 18 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics (RCA) lui permettant, à l'intérieur d'un contrat à commandes, d'attribuer une commande à tout soumissionnaire dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

CONSIDÉRANT que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que le conseil des commissaires autorise la participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au mandat du regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'ordinateurs et de moniteurs neufs, et autorise madame Michelle Fournier, directrice générale, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le mandat d'achats et les bons de commande associés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

Coups de cœur de madame Maude Simard, commissaire

- Lors de leur première participation à un match de niveau provincial, les cadets de la Milice de l'école de la Magdeleine ont été sacrés champions interrégionaux – division 2 B. Ils ont remporté la finale contre l'équipe de la région Laurentides-Lanaudière. Félicitations!
- À l'école Notre-Dame-Saint-Joseph, qui a lancé son programme éducatif 2015-2020 en grandes pompes le 19 novembre dernier. Les participants ont pu admirer des œuvres de tous les élèves des deux pavillons. Le programme éducatif « Je suis l'auteur de ma réussite » est une grande fierté pour l'école. Tous les enseignants et autres employés y ont grandement contribué et la soirée de lancement fut un succès apprécié de tous. Bravo!

Coup de cœur de madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire

- À l'école Daigneau, le rendez-vous de la communauté du 25 novembre dernier a été un record de participation. Un succès!

15.00 COMITÉ DE PARENTS

Les sujets suivants ont été soulignés :

- La formation donnée aux membres des conseils d'établissement lors de la rencontre du comité de parents le 11 novembre dernier et les consultations soumise.

- Le fonctionnement par sous-comité.
- Il est demandé d'avoir le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.
- Il est demandé d'avoir des présentations de dossier au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).
- Bon dynamisme au comité de parents.

15.01 PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2015

Le procès-verbal de la rencontre du 4 février 2015 est déposé sous la cote 15.01.

15.02 PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2015

Le procès-verbal de la rencontre du 11 mars 2015 est déposé sous la cote 15.02.

15.03 PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2015

Le procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2015 est déposé sous la cote 15.03.

15.04 PROCÈS-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2015

Le procès-verbal de la rencontre du 14 octobre 2015 est déposé sous la cote 15.04.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

Monsieur Alain Lemieux, commissaire, demande des informations sur les consultations du secteur nord.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- Félicitations à madame Margot Pagé, commissaire, pour sa nomination comme membre du conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit, à titre de personne représentant les commissions scolaires, et ce, pour un mandat de trois ans à compter du 30 octobre 2015.
- Journées horticoles à Saint-Rémi : expositions très intéressantes. Bonne idée pour les élèves.
- Rendez-vous des citoyens en lien avec le transport : besoin de fluidité et d'organisation.
- Le rapport annuel 2014-2015 du protecteur de l'élève (18.03).
- Le projet de loi n° 86 (18.04).

Elle souhaite les bons vœux à tous!

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

18.02 LETTRE MEESR – MEMBRE CA DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

18.03 RAPPORT ANNUEL 2014-2015 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

18.04 PROJET DE LOI N° 86

18.05 ARTICLES DU JOURNAL LE REFLET

C.C-4014-12-15

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
C:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2015-2016\5. 8 décembre 2015 - 1310-015.doc